

Jeudi 2 juin 2022

Amélioration du fonctionnement des crèches municipales

En ce début d'année 2022, la Ville de Rouen a pris des engagements forts en faveur de l'amélioration du fonctionnement des crèches municipales, notamment pour pallier les difficultés rencontrées depuis la crise du COVID.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Florence HEROIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire en charge des écoles et de la petite enfance et Annie BOULON-FAHMY, Conseillère Municipale déléguée à la petite enfance et au périscolaire : « Considérées comme le mode d'accueil idéal pour les jeunes enfants par bon nombre de spécialistes, les crèches municipales doivent avoir une qualité d'accueil irréprochable et un environnement sécuritaire et adapté aux tous petits. Au-delà du lieu strictement réglementé, il est essentiel d'avoir un personnel formé et en quantité suffisante pour protéger et encadrer les enfants. Nous poursuivons toutes les démarches déjà entreprises et en faisons une priorité ! ».

Pour améliorer les conditions de travail des agents municipaux, la procédure de recrutement a été accélérée pour le personnel de la petite enfance, les salaires des professionnels revalorisés et les aides au nettoyage de crèches renforcées.

Entre mars et septembre, ce n'est pas moins de 2 éducatrices de jeunes enfants, 5 agents titulaires du CAP petite enfance, 4 auxiliaires de puériculture qui sont ou seront recrutés pour compléter les équipes en place.

La Ville poursuit son travail de revalorisation de la formation des métiers de la petite enfance auprès de la Région Normandie et œuvre à simplifier l'accès à ces métiers, en particulier celui d'auxiliaire de puériculture, via des parcours internes de qualification et d'évolution professionnelle.

Pour information, la Ville de Rouen organise du 13 au 30 juin prochains dans chaque établissement d'accueil des jeunes enfants, leur fête de fin d'année avec les parents.